

Pendant ce temps, les juges qui n'ont pas le sens du ridicule condamnent Marine Le Pen

écrit par Christine Tasin | 14 octobre 2023



Marine Le Pen, présidente du groupe parlementaire du parti d'extrême droite le Rassemblement National (RN), à l'Assemblée nationale, le 12 octobre 2023. — *Bertrand GUAY / AFP*



Marine Le Pen, présidente du groupe parlementaire du parti d'extrême droite le Rassemblement National (RN), à l'Assemblée nationale, le 12 octobre 2023. — *Bertrand GUAY / AFP*

A l'heure où le Hamas tue, égorge, mutilé, torture et appelle les musulmans à faire le djihad le 13 octobre 2023, Marine est condamnée pour avoir accusé certaines associations d'aide aux migrants d'organiser la « filière clandestine ». Comment, nous ? Nous gens intègres, si attachés aux lois et à la République ? Et la Cimade de porter plainte (oui, bonnes gens, à l'heure où des migrants tuent sur notre sol, la Cimade et les juges de la République n'ont rien d'autre à faire que d'instruire des procès sans intérêt.

Je ne parlerai même pas du fond, à savoir les associations d'aide aux migrants participent-elles aux « filières clandestines » en aidant les dits migrants à argumenter, mentir, se prétendre homo, malade, persécuté... dans son pays pour obtenir le sésame de réfugié politique. Tout le monde sait ce qui se passe et nous avons pu, sur RR, à l'occasion, dénoncer ces officines et/ou militants qui passent leur vie à nous truander.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/13/petit-manuel-a-l-usage-des-clandestins/>

Quant à la Cimade, qui a fait condamner Marine le Pen, je trouve que sa façon de se présenter peut laisser penser qu'elle détient quelques potions magiques pour aider le clandestin de toutes les manières possibles...

ÊTRE AIDÉ PAR LA CIMADE

Que vous soyez étranger ou étrangère – confronté·e à des problèmes de papiers, de discrimination – ou travailleur social, partenaire, militant associatif, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation nationale de votre région.

Que vous soyez une personne étrangère – confronté·e à des problèmes de papiers, de discrimination – ou travailleur·se social·e, partenaire, militant·e associatif·ve, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation nationale de votre région, ou à défaut le groupe local, qui saura vous indiquer les démarches et les contacts appropriés.

Pour des problèmes liés à l'enfermement en centre de rétention de personnes interpellées sur le territoire français, retrouvez dans votre région, les contacts des intervenants La Cimade dans les centres de rétention.

Les permanences de La Cimade sont presque toutes fermées pendant l'été.

Que dire de l'Océan Viking qui argue de prétendues dépressions des migrants pour forcer l'entrée dans les ports ?

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/13/petit-manuel-a-l-usage-des-clandestins/>

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/immigration-clandestine-marine-le-pen-condamnee-pour-diffamation-13-10-2023-IUIEFEIV25CZNGYP7F2ACDZ4E4.php>

Que dire de ces pourritures qui nous gouvernent et qui

continuent de faire/venir chez nous des millions de musulmans qui mettent la charia avant la loi française ?

Que dire de Marine Le Pen qui doit sans doute continuer à dire que l'islam serait compatible avec la République ?